# PROCÉDURE POUR LES ENTRAÎNEURS ACCÈS À SPORDLE



#### **Publications Sports**

Cette étape son pour ceux et celles qui ne sont pas inscrits (es) à Publications Sports (PS)

Vous devez vous rendre sur Publication Sport

Vous devez créer votre Profil Sportif

Lorsque votre profil sportif a été créé, vous allez par la suite sur le site de la <u>LBCRQ</u>.



## Création de votre Profil Sportif Personnel

Prénom	Nom	
Date de naissance		
Année 🔻 Mois	▼ Jour ▼	
Masculin		
Courriel		
Confirmation courriel		
Mot de passe		
Confirmation mot de passe		

Créer votre PSP

**O** Retour à la connexion



#### Étape "B"

Lorsque vous aurez atteint le site de la LBCRQ, vous allez descendre dans le bas de la page de ligue et cliquez sur le logo de baseball Québec.

Vous allez être dirigé sur le site principal de Baseball Québec.

#### Étape "C"

Dans le menu vos allez cliquer sur "Membres & Intervenants".

Vous cliquerez sur le logo des "Arbitres".

Descendez votre curseur vers le bas et vous allez apercevoir : "Demande d'accès à Spordle"

Vous cliquerez sur la demande

On vous dirige directement sur le Profil Sportif Personnel

**Cliquez sur "Connexion"** 

### Étape "D"

#### Vous entrez dans la demande d'accès au système Spordle

Demande d'accès au système Spordle	
Nom	Courriel
Gerard Ouellet	gerard.ouellet@videotron.ca
Obtenir des droits d'accès	
Limiter à la région	Sélectionner une région 🔹
Limiter à l'organisation	Sélectionner une organisation 🔹
Associer les droits au(x) rôle(s)	Vous devrez placer un crochet dans la
Arbitre	section entraîneur
Marqueur	
Entraineur	
	Envoyer la demande d'accès

Il est important de ne pas vous tromper concernant votre association.

Vous envoyez par la suite la demande

Dans quelques heures vous recevrez un notification de votre T.I. Associatif.

Document préparé par M. Gérard Ouellet Coordonnateur Régional LBCRQ Version du15 mai 2019